

I° Définition :

Une proposition infinitive est une proposition dont le verbe est à l'infinitif et le sujet à l'accusatif.
Ses propositions sont introduites par des verbes exprimant la pensée, la parole ou l'opinion.

Voici quelques uns de ces verbes : puto(je pense), scio(je sais), dico (je dis), affirmo (j'affirme), sentio (je sens), aio (je dis), narro (je raconte), credo (je crois), nego (je nie)

Exemple :

*Caesar putat [populum romanum esse beatum].
César pense que le peuple romain est heureux.*

II° Traduction :

1° Traduction de la proposition infinitive :

La proposition infinitive se traduit en français par une proposition subordonnée complétive introduite par « que ». Exemple : *Scio Caesarem amare Cleopatram. Je sais que César aime Cléopâtre.*

2° Traduction de l'infinitif :

L'infinitif de la proposition peut être au présent, au passé ou au futur.

L'infinitif présent indique la **simultanéité**. On traduit donc l'infinitif par le même temps que celui du verbe de la principale.

Exemples : *Scio Caesarem amare Cleopatram. Je sais que César aime Cléopâtre.
Sciebam Caesarem amare Cleopatram. Je savais que César aimait Cléopâtre.*

L'infinitif parfait indique l'**antériorité**. On traduit donc l'infinitif par un temps qui montrera l'antériorité par rapport au verbe de la principale.

Exemples : *Caesar putat populum romanum fuisse beatum.
César pense que le peuple romain était heureux.
Caesar putabat populum romanum fuisse beatum.
César pensait que le peuple romain avait été heureux.*

L'infinitif futur indique la **postériorité**. On traduit donc l'infinitif par un temps qui montrera la postériorité par rapport au verbe de la principale.

Exemples : *Credo pueros futuros esse beatos.
Je crois que les enfants seront heureux.
Credabam pueros futuros esse beatos.
Je croyais que les enfants seraient heureux.*

III° Le cas particulier : Choisir entre le pronom personnel de la 3° personne « se » et le pronom de rappel « is, ea, id ».

« Se » est pronom personnel réfléchi, il désigne donc la même personne que le sujet de la principale.

« Id » n'est pas réfléchi et permet de désigner quelqu'un d'autre que le sujet de la principale.

Exemples :

*Dominus laetus est. Dominus dicit se esse laetum. Le maître est joyeux. Le maître dit qu'il est joyeux.
Servus laetus est. Dominus dicit eum esse laetum. L'esclave est joyeux. Le maître dit qu'il (l'esclave) est joyeux.*